

METROPOLE CORPORATE BONDS

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	6
rapport du commissaire aux comptes	7
comptes annuels	9
<i>bilan</i>	10
<i>actif</i>	10
<i>passif</i>	11
<i>hors-bilan</i>	12
<i>compte de résultat</i>	13
<i>annexes</i>	14
<i>règles & méthodes comptables</i>	14
<i>évolution actif net</i>	17
<i>compléments d'information</i>	18
inventaire	25

Commercialisateur	METROPOLE GESTION 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris.
Société de gestion	METROPOLE GESTION 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris.
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	CABINET PWC SELLAM 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Obligations et autres titres de créances libellées en euro.

Modalités de détermination et d'affectation des résultats

Il n'existe qu'une seule catégorie de part. Les résultats seront capitalisés.

Objectif de gestion

METROPOLE CORPORATE BONDS a pour objectif d'obtenir, sur une période de 4 ans, une performance supérieure à la performance de l'indice Euro MTS 3-5 ans.

Indicateur de référence

L'univers de référence est l'Euro MTS 3-5 ans. Cet indice mesure la performance du marché des emprunts d'Etat de la zone euro dont la maturité résiduelle est comprise entre 3 et 5 ans. L'intérêt couru est inclus dans la performance de l'indice. Les coupons sont réinvestis avec effet immédiat. La performance de l'OPC est calculée coupons nets réinvestis.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

La gestion financière de METROPOLE CORPORATE BONDS est majoritairement consacrée à la gestion active du risque de crédit, à travers la sélection d'émetteurs et la gestion des primes de risque de crédit (« spreads » de crédit).

Le fonds est donc investi dans les obligations, et autres titres de créances assimilables et instruments monétaires libellés en euro émis par des émetteurs privés mais également par des émetteurs souverains.

Sont exclus de l'univers d'investissement du FCP, les titres des entreprises liées à la production de mines anti-personnel et de bombes à sous-munition.

Les catégories d'actifs

1. Actions :

Néant.

2. Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille est investi à 80 % minimum en obligations et autres titres de créances assimilables et instruments monétaires émis par des émetteurs souverains, publics et privés libellés en euro ou dans une devise de l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège hors de la zone euro dans une limite de 10% de son actif.

Les notations (« rating ») des obligations et autres titres de créances assimilables et instruments monétaires des émetteurs souverains, publics et privés devront appartenir, lors de leur acquisition, à la fourchette de notations suivantes :

- de AAA (inclus) à BBB- (inclus) selon l'agence de notation S and P,
- de Aaa (inclus) à Baa3 (inclus) selon l'agence Moody's,
- de AAA (inclus) à BBB- (inclus) selon l'agence Fitch.

Le portefeuille est investi à 80% minimum en obligations et autres titres de créances assimilables et instruments libellés en euro dont la notation devra être supérieure ou égale à BBB-/Baa3.

Jusqu'à 10% de l'actif du fonds peut être investi en obligations et autres titres de créances assimilables et instruments monétaires émis par des émetteurs souverains, publics et privés, notés en dessous des fourchettes ci-dessus.

Jusqu'à 10% de l'actif du fonds peut être investi en obligations et autres titres de créances assimilables et instruments monétaires émis par des émetteurs souverains, publics et privés non notés.

En cas d'écart de notations, entre les différentes agences de notations, la notation la plus basse est retenue.

Dans l'éventualité de la dégradation de la notation d'un émetteur déjà présent dans le portefeuille, la société de gestion évalue l'opportunité de garder ou non les titres en portefeuille, en gardant comme critère l'intérêt des porteurs et en procédant à une analyse rigoureuse des bilans des sociétés concernées.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt a l'intérieur de laquelle l'OPC est géré.	Entre 0 et 7
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi.	Euro : De 90% à 100% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP.	De 0% à 10% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé.	<ul style="list-style-type: none"> • Union Européenne et Zone Euro : De 80% à 100% de l'actif net • Union Européenne hors Zone Euro + Suisse + Norvège : De 0% à 10% de l'actif net

3. Parts ou actions d'OPC

Le Fonds pourra être investi à hauteur de 10% maximum en parts ou actions d'autres OPC de droit français ou européen y compris les autres OPC de METROPOLE Gestion.

Les instruments dérivés

L'OPC pourra intervenir sur l'ensemble des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers pour réaliser l'objectif de gestion.

Sur ces marchés, le fonds peut intervenir sur les produits suivants :

- les contrats futurs standardisés sur taux d'intérêt et devises,
- les options de taux d'intérêt et devises,
- les contrats de change à terme,
- swaps de taux d'intérêt,
- caps et floors.

L'ensemble de ces instruments sera utilisé pour couvrir et/ou exposer le portefeuille :

- au risque de crédit,
- au risque de taux,
- pour couvrir le risque de change dans la limite de 10% du fonds.

Les stratégies de positionnement sur la courbe des taux consistent à profiter de la déformation de la courbe des taux (analyse des taux courts et taux longs) à partir des titres d'Etats, des futures sur instruments financiers et des swaps de taux d'intérêt.

Les stratégies de choix de signature consistent à s'appuyer sur des variations de cours liées à la venue d'une situation particulière (fusions, restructurations...).

Les opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du FCP.

Les instruments dérivés seront gérés dans la limite de la fourchette de sensibilité comprise entre 0 à 7.

Titres intégrant des dérivés

METROPOLE CORPORATE BONDS peut investir son actif sur des titres intégrant des dérivés, obligations convertibles et autres titres participatifs dans la limite de 20% de l'actif permettant ainsi de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux ou contre les risques de taux et de crédit.

Seules seront utilisées les obligations convertibles dont les caractéristiques sont majoritairement obligataires, de ce fait l'exposition actions sera négligeable.

Dépôts

Les dépôts peuvent être utilisés dans la gestion de l'allocation d'actifs du fonds. L'utilisation des dépôts ne peut pas être supérieure à 10 % de l'actif. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.

Emprunt d'espèce

METROPOLE CORPORATE BONDS peut emprunter jusqu'à 10% de son actif en espèces.

Cession et acquisition temporaire de titres

METROPOLE CORPORATE BONDS ne fera pas appel aux techniques de cession et d'acquisition temporaire de titres.

Profil de risque

L'argent des investisseurs sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution du marché de taux. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de perte en capital : la perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque de taux : il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risques liés aux investissements en obligations convertibles (dans la limite de 20%) : la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risques accessoires

Risque de Haut Rendement (« High Yield »): il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaillance plus élevées que celles des titres de la catégorie « investment grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer la valeur liquidative du fonds.

Risque de change résiduel : l'OPC peut supporter un risque de change dans la limite de 10% du fonds.

Souscripteurs concernés

Tous souscripteurs.

METROPOLE CORPORATE BONDS s'adresse à un investisseur disposant déjà d'un portefeuille de SICAV et de FCP investis en produits de taux et souhaitant se diversifier sur la zone euro. Du fait de l'exposition aux marchés de taux de la zone euro, la durée de placement recommandée est de 4 ans. Il est fortement recommandé au souscripteur de diversifier ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds commun de placement.

Régime fiscal

METROPOLE CORPORATE BONDS n'est pas éligible au P.E.A.

L'OPC n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés mais les plus ou moins values, sont imposables entre les mains des porteurs.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès de la société de gestion et du dépositaire. Le prospectus complet de l'Opc et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Métropole Gestion - 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris – Tél.: +33(0) 1 58 71 17 00 – Fax + 33 (0) 1 58 71 17 98 – Site : www.metropolegestion.com.
- Date d'agrément par l'AMF : 5 décembre 2008.
- Date de création du Fonds : 19 décembre 2008.

rapport d'activité

Au cours de l'année 2016, l'évolution des marchés obligataires de la zone Euro a été largement influencée par de nombreux événements politiques : le « Brexit », les élections présidentielles aux États-Unis, les changements des politiques monétaires de la Fed et de la BCE, le référendum en Italie ainsi que les négociations entre les pays producteurs de pétrole pour réduire leur production. Le contexte, caractérisé par une forte aversion pour le risque conjuguée aux mesures exceptionnelles mises en place par la BCE, a alimenté une importante baisse des taux souverains allemands à 10 ans qui sont passés de +0.63% à -0.15% au plus bas avant de remonter à +0.21% à fin décembre. On constate également une tension sur les taux souverains italiens à 10 ans qui ont augmenté de 21 points de base à 1.81%. Les spreads de crédit se sont légèrement détendus passant de 110 à 102 points de base pour les obligations d'entreprises notées BBB et de maturité 5 ans contre l'emprunt allemand. On observe néanmoins une remontée des anticipations d'inflation à partir du second semestre justifiée par la normalisation des politiques monétaires, le redressement des indicateurs économiques européens, les mesures économiques pro-cycliques promises par Donald Trump et la hausse des prix des matières premières.

Dans ce contexte, l'indice de référence du fonds Métropole Corporate Bond, le FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 Y (EMTXBC), a progressé de 1.46%. Le fonds Métropole Corporate Bond affiche une performance annuelle de +0.51%. La sous-performance s'explique principalement par le maintien d'une sensibilité taux inférieure à celle de son indice de référence sur l'ensemble de la période. À l'inverse, le fonds a bénéficié de la hausse des « breakeven d'inflation » des titres souverains indexés à l'inflation détenus dans le portefeuille.

Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La stratégie d'investissement n'a pas été modifiée. L'objectif est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 Y par une gestion active du risque de taux et du risque crédit notamment par la sélection des émetteurs. Parmi les principaux mouvements opérés au sein du fonds nous avons vendu les titres qui ont atteint notre objectif de valorisation comme l'obligation perpétuelle Siemens 5.25% et nous avons introduit des titres dont les « spreads » de crédit étaient anormalement élevés au regard de la solidité des émetteurs. Il s'agit, par exemple, de Smurfit Kappa 5.125% 2018, Daimler 0,5% 09/2019 ou Nexans 3.25% 2021.

Sur l'ensemble de l'année 2016, nous avons maintenu une sensibilité taux à un niveau inférieur à celui de son indice de référence. Elle s'établit ainsi à 1.9% contre 3.8% pour l'indice de référence à fin décembre. Nous avons également maintenu une part importante de titres à taux variables comme les obligations souveraines indexées à l'inflation qui représentaient 26% de l'actif en fin de période. Enfin, la répartition entre obligations d'entreprises et obligations souveraines est restée également stable à respectivement 39% et 61% en fin de période.

Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Droit de vote : La politique de droit de vote exercée par METROPOLE Gestion est tenue à la disposition des porteurs. La politique de droit de vote exercée par METROPOLE Gestion ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site de METROPOLE Gestion : www.metropolegestion.com.

Procédure de choix des intermédiaires : Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche, a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site : www.metropolegestion.com.

Risque global de l'Opc : Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opc : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Information relative aux critères ESG :

Cette information est disponible sur le site: <http://www.metropolegestion.com/France/a-propos/de/demarche-isr-4>

Techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille.

Politique de rémunération

La politique de rémunération de la société de gestion a été établie et actualisée conformément à la directive OPCVM 5.

Cette politique est fondée sur des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace qui n'encouragent pas une prise de risque inappropriée. La politique s'applique à l'ensemble du personnel et spécifie les règles appliquées visant les catégories de personnel dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés (personnel identifié comme tel au sens de la réglementation AMF).

La rémunération du personnel de METROPOLE Gestion comporte une partie fixe, à laquelle peut s'ajouter une partie variable. Cette rémunération variable est attribuée de façon discrétionnaire par la Direction Générale.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles gratuitement sur demande.

rapport du commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 décembre 2016

METROPOLE CORPORATE BONDS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
METROPOLE GESTION
9, rue des Filles Saint-Thomas
75002 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement METROPOLE CORPORATE BONDS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



METROPOLE CORPORATE BONDS

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

comptes annuels

BILANactif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	25 126 482,43	26 764 903,77
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	25 126 482,43	26 764 903,77
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	1 292 162,73	2 479 731,78
Liquidités	1 292 162,73	2 479 731,78
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	26 418 645,16	29 244 635,55

BILAN passif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	26 107 647,24	28 623 102,33
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-205 436,86	-119 064,84
• Résultat de l'exercice	498 957,34	720 735,82
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	26 401 167,72	29 224 773,31
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	17 477,44	19 862,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	17 477,44	19 862,24
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	26 418 645,16	29 244 635,55

HORS-bilan

30.12.2016

31.12.2015

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	728 747,09	994 227,44
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	728 747,09	994 227,44
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 805,43	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 805,43	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	726 941,66	994 227,44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-215 250,46	-242 563,51
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	511 691,20	751 663,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-12 733,86	-30 928,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	498 957,34	720 735,82

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation de l'actif

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché.

Les cours retenus pour la valorisation du portefeuille sont ceux de clôture des marchés de la zone euro. Les cours de clôture des valeurs européennes seront récupérés vers 8h (heure locale) par la base de données BLOOMBERG par le valorisateur SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE.

Pour les valeurs dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera retenu. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'établissement de la valeur liquidative ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leurs valeurs probables de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces éléments seront communiqués au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

La différence valeur d'entrée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en "différence d'estimation du portefeuille".

L'enregistrement des revenus se fait en intérêts courus.

Les titres européens et autres titres étrangers sont valorisés au cours de clôture. Pour les valeurs dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera retenu.

Les titres susceptibles d'être couverts sont valorisés sur la base de données homogènes avec la valorisation des instruments de couverture ou d'arbitrage.

Les opérations à terme ferme sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les opérations à terme conditionnel sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les titres d'OPC sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie à l'acquisition est inférieure à 3 mois sont valorisés en linéarisant la sur cote décote constatée à l'achat.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les contrats d'échange de taux sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nominal du contrat.

La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès que l'OPC a dépassé ses objectifs.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPC.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion interne et frais de gestion externe (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPC ou Fonds d'investissement, CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net hors OPC METROPOLE Gestion	0,8% taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	néant
Commissions de mouvement (perçues par la société de gestion)	Prélèvement sur chaque transaction	néant
Commission de surperformance	Actif net	néant

Des coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement de créances pourront être supportés par le fonds.

Modalités de souscription et de rachat dans les OPC gérés par METROPOLE Gestion.	NEANT (sans frais)
Pratique en matière de commissions en nature.	Aucun intermédiaire ou contrepartie ne fournit de commissions en nature à la société de gestion du fonds.
Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires.	Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche, a été mise en place au sein de la société de gestion.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

armes

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les résultats et les plus-values nettes réalisées seront capitalisés.

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'Opc

Le méthode retenue est celle de l'engagement.



Devise	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	29 224 773,31	32 114 144,45
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 185 614,18	50 539,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-4 134 164,52	-3 233 854,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	165 085,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-211 140,80	-288 101,48
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-698,00	-965,00
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-174 907,65	-333 738,98
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-214 839,21	-39 931,56
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-39 931,56	293 807,42
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	511 691,20	751 663,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	26 401 167,72	29 224 773,31

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	6 980 678,54	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	12 509 851,60	-
Obligations à taux variable	5 635 952,29	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	12 509 851,60	-	12 616 630,83	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 292 162,73
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4 553 139,93	3 155 833,14	8 988 401,07	4 306 659,91	4 122 448,38
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 292 162,73	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		17 477,44
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		17 477,44
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	3 892,4332	1 185 614,18	13 635,0758	4 134 164,52
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,80
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Affectation du résultat		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	498 957,34	720 735,82
Total	498 957,34	720 735,82
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	498 957,34	720 735,82
Total	498 957,34	720 735,82
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-205 436,86	-119 064,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-205 436,86	-119 064,84
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-205 436,86	-119 064,84
Total	-205 436,86	-119 064,84
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Actif net	26 401 167,72	29 224 773,31	32 114 144,45	31 515 201,39	28 741 836,45
Nombre de parts en circulation	86 551,2279	96 293,8705	106 832,672	108 803,9617	102 882,2911
Valeur liquidative	305,03	303,49	300,6	289,65	279,36
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,39	6,24	11,66	15,59	11,16

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 19 décembre 2008.

4 inventaire au 30.12.2016

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
FR0000180994	AXA SA 3.75% 01/01/2017 CV DIRTY	PROPRE	8 350,00	2 298 537,90	EUR	8,71
XS1167154654	BNP PARIBAS FRN 15/01/2020	PROPRE	600 000,00	603 661,77	EUR	2,29
FR0010212852	BOUYGUES 4.25% 22/07/20	PROPRE	250 000,00	290 826,64	EUR	1,10
IT0005004426	BTPI 2.35% 15/09/24	PROPRE	1 150 000,00	1 336 029,95	EUR	5,06
XS0835273235	BUZZI UNICEM 6.25% 28/09/2018	PROPRE	400 000,00	447 005,86	EUR	1,69
FR0012821924	CAP GEMINI SA FRN 02/07/2018	PROPRE	300 000,00	302 733,60	EUR	1,15
IT0004716319	CCT FRN 15/04/18	PROPRE	1 300 000,00	1 318 083,58	EUR	4,99
IT0005056541	CCTS EU E6R+0.80% 15/12/20	PROPRE	1 150 000,00	1 175 061,38	EUR	4,45
IT0005009839	CCTS EU FRN 15/11/2019	PROPRE	1 250 000,00	1 289 146,88	EUR	4,88
XS0736488585	CRH FINANCE BV 5% 25/01/19	PROPRE	400 000,00	459 987,23	EUR	1,74
DE000A2AAL23	DAIMLER AG 0.5% 09/09/2019	PROPRE	163 000,00	165 607,06	EUR	0,63
DE000A1C9VQ4	DAIMLER 4.125% 19/01/2017	PROPRE	300 000,00	312 268,77	EUR	1,18
ES00000126A4	ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 INDEXE	PROPRE	800 000,00	916 983,84	EUR	3,47
FR0010456475	IMERYS 5% 18/04/17	PROPRE	550 000,00	577 301,17	EUR	2,19
XS0456541506	INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL	PROPRE	400 000,00	456 571,12	EUR	1,73
XS0750763806	INTESA SANPAOLO 5% 28/02/2017	PROPRE	300 000,00	314 916,98	EUR	1,19
IT0004164775	ITALY BTP 4.00% 01/02/2017	PROPRE	670 000,00	683 388,64	EUR	2,59
IT0004793474	ITALY BTP 4.75% 01/05/2017	PROPRE	450 000,00	461 102,27	EUR	1,75
IT0003242747	ITALY BTP 5.25% 08/01/17	PROPRE	430 000,00	453 208,01	EUR	1,72
IT0004604671	ITALY BTPI 2.10% 15/09/2021	PROPRE	1 400 000,00	1 701 084,64	EUR	6,44
IT0004380546	ITALY BTPI 2.35% 15/09/2019	PROPRE	550 000,00	668 272,66	EUR	2,53
IT0004243512	ITALY BTPI 2.6% 15/09/23	PROPRE	1 050 000,00	1 412 863,47	EUR	5,35
FR0013176294	NEXANS SA 3.25% 26/05/2021	PROPRE	500 000,00	536 025,48	EUR	2,03
FR0012674182	RCI BANQUE SA FRN 16/07/2018	PROPRE	488 000,00	490 693,96	EUR	1,86
XS0828002807	SMURFIT KAPPA 5.125% 15/09/2018	PROPRE	300 000,00	325 736,38	EUR	1,23

METROPOLE CORPORATE BONDS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES00000124I2	SPAIN 2.10% 30/04/2017	PROPRE	775 000,00	792 374,23	EUR	3,00
ES00000120J8	SPAIN 3.8 31/01/17	PROPRE	600 000,00	622 726,56	EUR	2,36
ES0000012783	SPAIN 5.50 30/07/17	PROPRE	825 000,00	871 847,46	EUR	3,30
ES00000126W8	SPAINI 0.55% 30/11/2019	PROPRE	900 000,00	945 443,98	EUR	3,58
ES00000123Q7	SPANISH GOVT 4.5% 31/01/18	PROPRE	575 000,00	628 483,95	EUR	2,38
XS0683564156	ST GOB 4.5% 30/09/2019	PROPRE	255 000,00	289 289,64	EUR	1,10
XS0184373925	TELE ITA 5.375% 29/01/19 *EUR	PROPRE	300 000,00	345 547,28	EUR	1,31
XS0693940511	TELECOM ITALIA 7% 20/01/2017	PROPRE	300 000,00	321 301,08	EUR	1,22
XS0863482336	UNICREDIT SPA 3.375% 11/01/2018	PROPRE	650 000,00	691 985,74	EUR	2,62
XS0357251726	WOLTERS KLU 6.375% 10/04/2018	PROPRE	550 000,00	620 383,27	EUR	2,35
Total Obligation				25 126 482,43		95,17
Total Valeurs mobilières				25 126 482,43		95,17
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	1 292 162,73	EUR	4,89
Total BANQUE OU ATTENTE				1 292 162,73		4,89
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-17 477,44	EUR	-0,07
Total FRAIS DE GESTION				-17 477,44		-0,07
Total Liquidités				1 274 685,29		4,83
Total METROPOLE CORPORATE BONDS				26 401 167,72		100,00